

**Décision relative aux résultats du concours
pour le recrutement des MEDECIN VETERINAIRE PREMIER GRADE**

Le Directeur Général de L'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires,

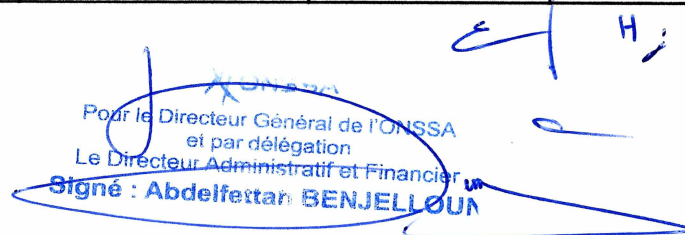
- Vu le dahir n° 1-09-20 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 25-08 portant création de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires ;
- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaire, notamment son article 4 ;
- Vu l'organigramme de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires ;
- Vu la décision n° 9407 du 31 décembre 2019, relative à l'organisation des concours de recrutement au sein de l'Office national de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires au titre de l'année 2020;
- Vu les procès verbaux de délibération des jurys sur les résultats du concours.

Décide

Article 1 : la liste des candidats *déclarés, admis* au concours de recrutement des "MEDECIN VETERINAIRE PREMIER GRADE", est arrêtée comme suit :

Effectif : 3

| Centre du concours | Nom | Prénom | CNI | OPTION |
|--------------------|----------|----------|----------|----------------------|
| LAAYOUNE | WAKRIM | MARYAM | AA40612 | Médecine vétérinaire |
| LAAYOUNE | ESSAIYDY | MOHAMMED | CD375671 | Médecine vétérinaire |
| MEKNES | SENHAJI | MERYEM | D569191 | Médecine vétérinaire |


 Pour le Directeur Général de l'ONSSA
 et par délégation
 Le Directeur Administratif et Financier
Signé : Abdelfettah BENJELLOUN